



14ème COUPE DU COMITE DEPARTEMENTAL DE LA VIENNE 2015

REGLEMENT

Le 1er mai 2015 Golf de La Roche Posay

CONDITIONS DE PARTICIPATION :

- Le club doit avoir réglé le droit d'engagement de 100 € au Comité Départemental, avant la clôture de l'inscription des joueurs fixée au 24 avril à 18 h 00.
- Les joueurs doivent être membres et licenciés de l'Association Sportive qu'ils représentent et être titulaire du certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf pour l'année 2015.

FORMULE :

- Stroke-play brut et net.
- 4 séries : Dames, Messieurs, Jeunes (- 22 ans) et Seniors (Dames et Messieurs).
- Chaque club engage au maximum 5 joueurs par série.

CLASSEMENT :

- Total des points, calculé par série, par l'addition des scores des 3 meilleures cartes en Brut puis des 3 meilleures cartes en Net.

DEPARTS :

- 1^{er} départ à 9h00, partie de trois joueurs
- Repères : Dames => boules rouges, Messieurs => boules jaunes
- Tirage des départs, toutes séries confondues, dans l'ordre croissant des index classés par club.

PRIX :

Une dotation de 500 € est attribuée par le Comité Départemental aux clubs victorieux au profit de leur école de golf : 1^{er} Brut = 300 € 1^{er} Net = 200 €
nota bene : dans le cas où un club serait premier dans les deux classements, le prix en Net ira au deuxième en Net).

Un prix spécial sera remis à chaque vainqueur en Brut et en Net par catégorie.

COMITE D'EPREUVE :

Les membres de la Commission Sportive du Comité Départemental présents le jour de la manifestation.

La Commission Sportive
du CDGOLF86